

Petite approche sociologique des entrepreneurs-salariés de Coopératives d'Activités et d'Emploi

Juin 2007

Note sur le présent document

Le document qui suit est tiré du mémoire réalisé par Stéphane Veyer dans le cadre de la deuxième promotion du diplôme CNAM-CESTE de dirigeant de coopérative d'activités et d'emploi. Ce mémoire, intitulé « Le méso-entrepreneuriat : nouvelle frontière des CAE ? », a notamment impliqué l'administration d'une enquête quantitative dont le présent document présente les résultats.

Un questionnaire en vingt questions a été placé sur un site web dédié du 13 avril au 5 mai 2007. Six CAE (sur les dix sollicitées) ont fait passer le questionnaire auprès de leurs entrepreneurs-salariés : Elan Créateur, Acea Scop, Coopaname, Clés en Mains 72, Gers Initiatives et Graines d'Affaires. Qu'elles soient remerciées, ainsi que toutes les personnes ayant consacré du temps à répondre aux questions posées.

Au total, 159 personnes ont répondu au questionnaire, réparties comme suit :

	Effectif échantillon	% de l'échantillon	% de l'effectif de la CAE
Total	159	100 %	-
Coopaname	95	60 %	56 %
Elan Créateur	23	14 %	20 %
Graines d'Affaires	20	13 %	16 %
Gers Initiatives	14	9 %	?
Acea Scop	5	3 %	?
Autres*	2	1 %	-

* *Autres : Clés en Main 72 (1 réponse), Artenréel (1 réponse, sans doute erronée)*

Si la population des répondants ne constitue pas un échantillon représentatif de *Coopérer pour entreprendre* au sens statistique du terme, les résultats obtenus n'en demeurent pas moins significatifs, en prenant garde de ne pas les extrapoler. La population interrogée est composée comme suit :

	Coopaname		Ensemble
	% (valeur) échantillon	% théorique	% (valeur) échantillon
Total	100 % (95)	100 % (170)	100 % (159)
Sexe			
Femme	61 % (58)	60 %	60 % (95)
Homme	39 % (37)	40 %	40 % (64)
Age			
- 30 ans	14 % (13)	23 %	15 % (24)
30 – 40 ans	41 % (39)	40 %	36 % (57)
40 – 50 ans	34 % (32)	27 %	37 % (59)
+ 50 ans	11 % (11)	10 %	11 % (18)
Secteur*			
Artisanat	18 % (14)	26 %	15 % (20)
Services aux particuliers	14 % (11)	23 %	15 % (19)
Services aux professionnels	60 % (48)	42 %	59 % (79)
Commerce	8 % (6)	9 %	11 % (14)
Autres	- (15)	-	- (26)

* *Les % ont été calculés sans prendre en considération la catégorie « Autres », absente des statistiques réelles de Coopaname.*

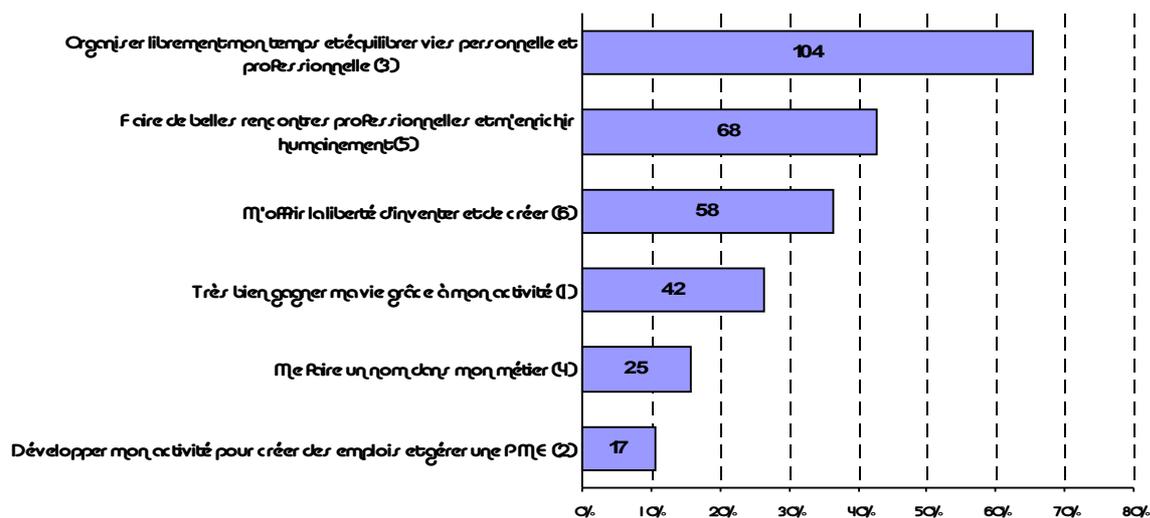
Portrait de l'entrepreneur-salarié

Un entrepreneuriat modeste et pragmatique

- Un faible attrait pour les oripeaux de la réussite entrepreneuriale

S'il fallait choisir, quelle phrase décrirait le mieux votre ambition professionnelle aujourd'hui ? (2 réponses possibles)

Pourcentage de la population ayant répondu chacun des items (le nombre absolu est indiqué dans la barre).
Pour faciliter la lecture, les items ont été rangés par ordre décroissant du nombre de répondants.



Pour un porteur de projet, le micro-entrepreneuriat est-il une première étape avant le développement d'une PME-PMI créatrice d'emplois ? Manifestement, non ! A la question de savoir qu'elle est leur ambition professionnelle, seuls 17 entrepreneurs-salariés sur 159 (11 %) ont cité « Développer mon activité pour créer des emplois et gérer une PME » : cet item arrive bon dernier parmi six propositions différentes, alors même que chaque entrepreneur interrogé avait droit à deux réponses différentes.

Plus globalement, ce sont les oripeaux classiques de l'ambition entrepreneuriale (argent, notoriété, pouvoir) qui se classent aux trois dernières places

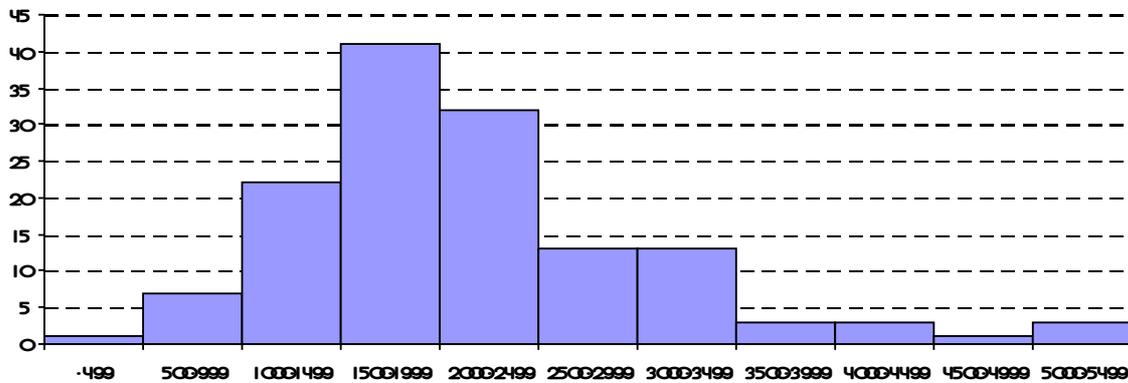
du classement : 53 % des personnes interrogées (85 individus) n'ont cité aucune de ces trois ambitions parmi leurs deux réponses.

Le rapport à l'argent peut sembler, lui aussi, surprenant : classé quatrième sur six propositions, l'item « Très bien gagner ma vie grâce à mon activité » n'a été cité que par 27 % des entrepreneurs. Les ambitions chiffrées en la matière apparaissent en effet plutôt modestes, comme le montre la répartition des salaires mensuels nets espérés : 2/3 des entrepreneurs déclarent viser un salaire inférieur à 2200 euros nets mensuels (15.000 francs).

**A terme, quel salaire mensuel net aimeriez-vous tirer de votre activité ?
(essayez de chiffrer un salaire que vous estimez à la fois idéal et réaliste !)**

Nombre de réponses par classe de salaire

NB : Les classes ont été constituées a posteriori à partir de réponses libres

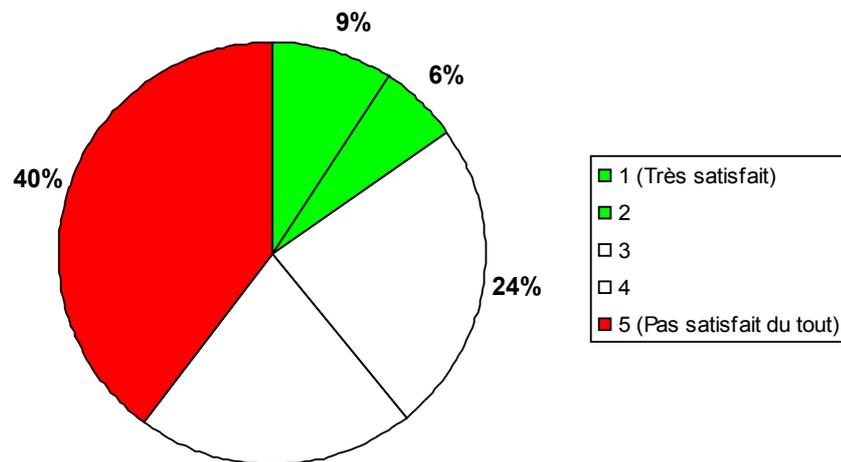


Aucune corrélation n'est décelable entre ces données et l'ancienneté au sein de la CAE. Cela laisse penser que l'on ne « réduit » pas ses ambitions à mesure que l'on pratique son projet dans la coopérative d'activités et d'emploi, et qu'il n'y a pas d'effet de « résignation » : l'argent n'est clairement pas la première des priorités pour celles et ceux qui rejoignent la Coopérative.

Pour autant, les entrepreneurs-salariés ne sont pas des dilettantes qui poursuivraient un projet pour leur seul plaisir. Seuls 15 % d'entre eux sont satisfaits du salaire qu'ils se versent, tandis que 40 % se déclarent absolument insatisfaits des revenus qu'ils tirent de leur activité.

Satisfaction à l'égard du salaire versé

Répartition des notes de satisfaction données (entre 1 et 5)



On le voit, les éléments qui, dans les représentations habituelles en tous cas, font l'ambition entrepreneuriale, ne constituent pas les principaux moteurs des entrepreneurs-salariés de

coopératives d'activités et d'emploi. Il ne s'agit pas d'un rejet, mais plutôt d'un attrait relatif faible dans une hiérarchie d'objectifs.

- La recherche d'un équilibre entre le personnel et le professionnel

Si l'argent, la notoriété et le pouvoir ne sont pas les ambitions les plus recherchées, que poursuivent donc les entrepreneurs-salariés ? *A priori* : une certaine forme d'équilibre entre vies personnelle et professionnelle, faite d'un équilibre des temps, de liberté d'action et d'épanouissement personnel. La proposition qui recueille le plus de suffrages est, de loin, « Organiser librement mon temps et équilibrer vies personnelle et professionnelle », citée par deux entrepreneurs sur trois (65 %). Viennent ensuite « Faire de belles rencontres professionnelles et m'enrichir humainement » (citée par 43 % des personnes) et « M'offrir la liberté d'inventer et de créer » (36 %). Là encore, aucune corrélation n'est décelable entre ces réponses et l'ancienneté au sein de la Coopérative ou le niveau de salaire que l'on s'y

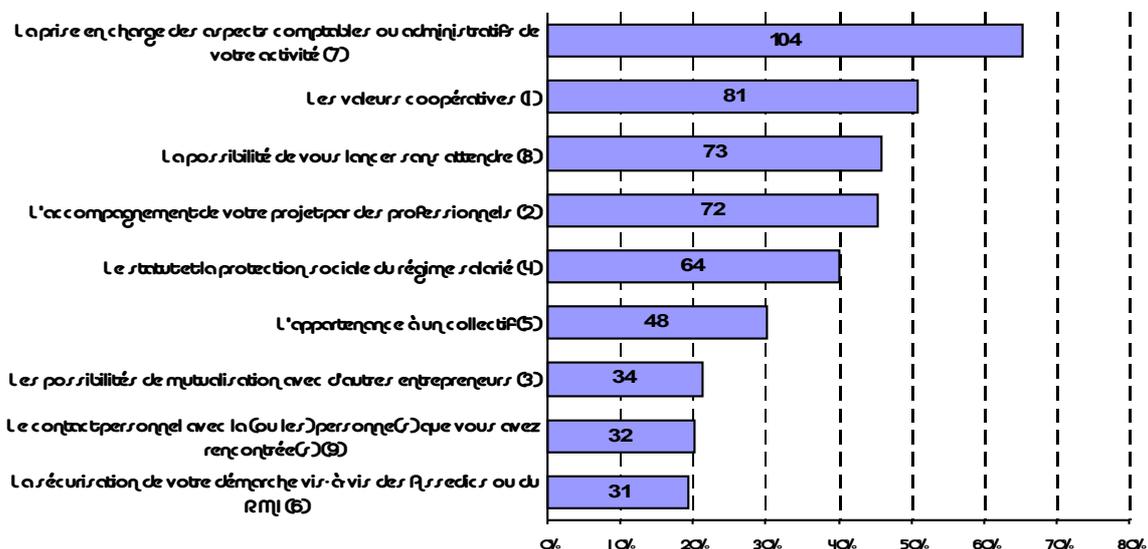
verse : le plus ou moins grand succès du projet ou la plus ou moins grande acculturation à d'autres types de hiérarchisation des priorités (qui pourraient être véhiculées par la CAE) ne changent rien à l'affaire !

Cette observation est-elle spécifique aux CAE (on choisit d'entrer en CAE car on y pressent une hiérarchisation des ambitions conforme à la sienne propre...) ou correspond-elle aux ambitions micro-entrepreneuriales en général (et l'on trouverait dès lors les mêmes chiffres en étudiant les entrepreneurs suivis dans une couveuse ou une boutique de gestion, par exemple) ? Sans doute la vérité se situe-t-elle entre les deux propositions – en l'absence de comparaison, nous ne pouvons pas répondre à cette question.

Une attente majeure : faciliter la démarche entrepreneuriale

Quels sont les aspects qui vous ont le plus incité(e) à rejoindre une CAE ? (3 réponses possibles)

Pourcentage de la population ayant répondu chacun des items (le nombre absolu est indiqué dans la barre)
Pour faciliter la lecture, les items ont été rangés par ordre décroissant du nombre de répondants ; le rang initial d'interrogation est indiqué entre parenthèses



Lors du séminaire de *Coopérer pour entreprendre* à Dunkerque, en septembre 2004, un long et vif débat avait eu lieu sur les raisons qui poussaient les porteurs de projet à rejoindre une coopérative d'activités et d'emploi. Manifestement, personne dans l'assemblée n'était en mesure de faire la part des choses entre les différents aspects de ce qui

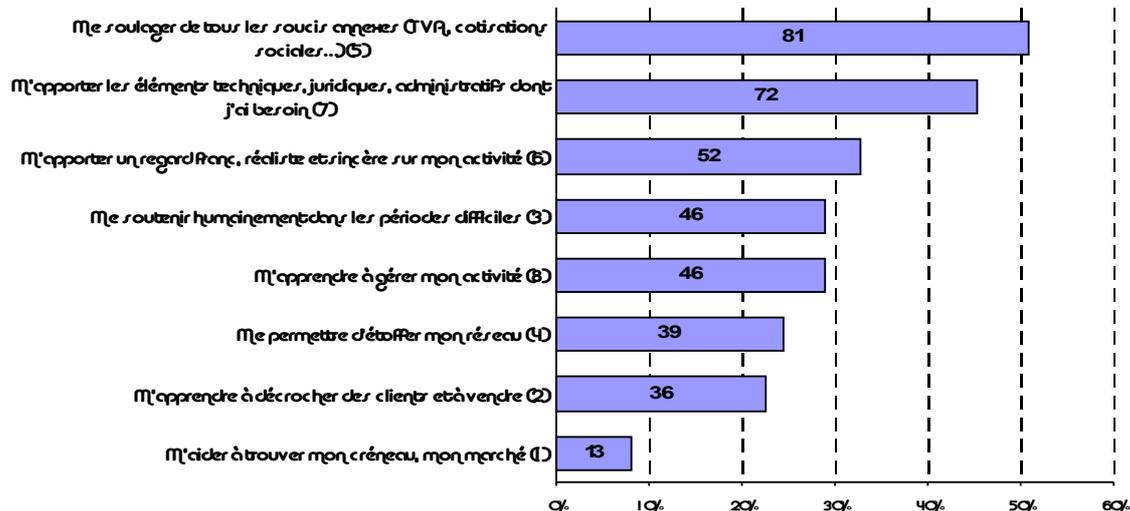
pourrait constituer – en termes marketing – la « proposition de valeur » d'une CAE. Nous avons donc cherché à mesurer le poids relatif de différentes attentes.

Plus directement, après avoir posé la question du salaire idéal ambitionné, nous avons demandé aux entrepreneurs-salariés quels « services » ils

attendaient de leur CAE pour les aider à parvenir à gagner leur vie avec leur activité.

Pour parvenir à cet objectif*, quelles aides attendez-vous principalement de votre CAE ? (2 réponses possibles)

Pourcentage de la population ayant répondu chacun des items (le nombre absolu est indiqué dans la barre)
 * « cet objectif » est le salaire mensuel net que l'entrepreneur aimerait tirer de son activité (question précédente dans le questionnaire). Pour faciliter la lecture, les items ont été rangés par ordre décroissant du nombre de répondants ; le rang initial d'interrogation est indiqué entre parenthèses.



Les résultats obtenus à ces deux questions amènent plusieurs remarques.

- L'attente d'une facilitation technique

Sans surprise, ce sont les aspects de facilitation technique de la démarche entrepreneuriale qui sont le plus recherchés à l'entrée de la CAE et pour lesquels les entrepreneurs expriment les attentes les plus fortes. « La prise en charge des aspects comptables et administratifs de votre activité » arrive au premier rang des promesses (là encore pour reprendre une terminologie marketing) de la CAE, citée par 65 % des entrepreneurs. Au troisième rang, on trouve : « La possibilité de vous lancer sans attendre », citée par 46 % des personnes.

« Me soulager de tous les soucis annexes (TVA, cotisations sociales...) » et « M'apporter les éléments techniques, juridiques, administratifs dont j'ai besoin » arrivent premier et deuxième des appuis attendus, cités respectivement par 53 % et 42 % des personnes interrogées.

On peut toutefois lire ces chiffres de manière différente et avec davantage d'étonnement : la prise en charge des aspects comptables et administratifs de l'activité des entrepreneurs est souvent retenue, à l'extérieur des CAE, comme une proposition de valeur absolument déterminante : la raison qui rend les coopératives d'activités et d'emploi attrayantes. On le voit, ce n'est pas tout à fait le cas : alors que les personnes interrogées pouvaient choisir trois items parmi neuf propositions, on pouvait s'attendre à un score beaucoup plus élevé pour cette « offre ». Or, un entrepreneur sur trois ne l'a pas citée ! La CAE, pour ses entrepreneurs-salariés ne peut donc pas, en tout état de cause, être résumée à une version améliorée du centre de gestion ou de la société de portage salarial.

- L'accompagnement comme un épaulement

Deuxième surprise apportée par les résultats à ces deux questions : le très faible score enregistré par les aspects « commerciaux » de

l'accompagnement offert – alors qu'il s'agit bien là, en première approche, du « nerf de la guerre ». « M'apprendre à décrocher des clients et à

« vendre » et « M'aider à trouver mon créneau, mon marché » arrivent aux deux dernières places parmi les types de soutiens attendus de la part de la CAE, cités respectivement par 23 % et 8 % des entrepreneurs interrogés. De même, « L'accompagnement de votre projet par des professionnels » n'arrive qu'en quatrième place des promesses de la CAE, citée par 45 % des entrepreneurs.

Relativement, c'est le soutien « humain » apporté par la CAE qui semble rapporter davantage de suffrages : « M'apporter un regard franc, réaliste et sincère sur mon activité » et « Me soutenir humainement dans les périodes difficiles » se classent juste derrière les appuis techniques comme les soutiens les plus attendus, cités par 33 % et 29 % des personnes interrogées.

Quelles conclusions tirer de ces chiffres ? Que les entrepreneurs des CAE recherchent davantage à

ne pas être isolés, à être « épaulés » qu'à recevoir un accompagnement « formateur » ? Qu'ils sont ou se sentent suffisamment autonomes dans leur démarche entrepreneuriale pour ne pas éprouver le besoin d'un fort accompagnement sur le fond de leur activité ? Que la variable « personne » compte davantage dans les CAE que la variable « projet » ? Toujours est-il que ces propositions ne sont pas en inadéquation avec la présentation que les CAE font d'elles-mêmes : refus d'un accompagnement qui ressemblerait à un parcours de formation rigide, valorisation de l'autonomie de l'entrepreneur / rejet de toute forme d'assistanat, proposition que la personne fait le projet – et non que la personne doit se couler dans un projet figé. Ces résultats tendraient à affirmer une certaine cohérence entre le discours porté par *Coopérer pour entreprendre* et les attentes des entrepreneurs-salariés.

Un rapport ambigu au collectif

Tant la plupart des CAE que *Coopérer pour entreprendre* affichent la possibilité de ne pas être isolé(e) comme l'une des principales valeurs ajoutées de la « formule » coopérative d'activités et d'emploi. Ce « non isolement » est entendu comme une possibilité d'accompagnement, mais aussi, bien sûr, comme l'appartenance à un collectif. Or, de façon assez surprenante, l'interrogation des entrepreneurs des CAE ne souligne pas une telle « évidence » de la recherche du collectif au sein de la CAE. Appartenir à un collectif et pouvoir mutualiser avec d'autres entrepreneurs n'arrivent qu'en sixième et septième places (sur neuf) des attentes à l'entrée de la CAE. Seuls 44 % des répondants ont cité l'un ou l'autre de ces deux items parmi leurs trois attentes principales, et seules dix personnes (6 %) ont cité l'un et l'autre.

A la question des appuis attendus de la part de la Coopérative, la possibilité d'étoffer son réseau n'arrive de même qu'en sixième position sur huit items, citée par seulement une personne sur quatre. Enfin, la mesure de la satisfaction à l'égard des relations avec les autres entrepreneurs, si elle recueille 45 % d'opinions positives, rassemble également 42 % de satisfaction intermédiaire (position 3) ou de non réponse. Ce chiffre, substantiellement plus élevé que pour les autres propositions, semble traduire une « non opinion » davantage qu'une opinion « intermédiaire ».

Ces chiffres traduisent-ils une faible attente à l'égard du collectif ? Sans aucun doute – et cela

n'est pas contradictoire avec l'autonomie que nous avons cru déceler en analysant les attentes à l'égard de l'accompagnement. Doit-on en déduire pour autant que le terreau du méso-entrepreneuriat est pauvre en substrat ? Nous ne le pensons pas. Car ces chiffres vont de pair avec un fort attachement au projet coopératif – ou en tout cas, aux valeurs coopératives telles qu'elles sont perçues. Ainsi, à la question des aspects ayant le plus incité à rejoindre la CAE, « Les valeurs coopératives » arrivent en deuxième position sur les neuf choix proposés (citées par 53 % des répondants), dépassées seulement par la prise en charge des aspects comptables et administratifs de l'activité. Ce résultat, en soit, est remarquable. Il montre peut-être l'existence d'un hiatus entre un attrait théorique pour la coopération, et une attente pratique envers le collectif finalement assez faible.

On peut donc faire l'hypothèse que les entrepreneurs-salariés, très pragmatiques dans leurs attentes, sont prêts à davantage de collectif à la condition que celui-ci apporte la preuve tangible d'une efficacité à servir leurs projets individuels. Or, c'est bien là la traduction méso-entrepreneuriale du collectif que les CAE commencent à peine à développer. Une donnée pourrait appuyer cette appréhension des choses : parmi les 42 personnes qui ont cité « Très bien gagner ma vie grâce à mon activité » comme l'une de leurs deux principales ambitions, 31 % ont aussi cité la « mutualisation avec d'autres entrepreneurs » comme l'une de leurs trois principales attentes (contre 22 % de l'ensemble de

la population). Certes, la signification de ce chiffre est discutable compte tenu du faible effectif de ces sous-populations ; néanmoins, il s'agit là, lorsque

l'on croise globalement les réponses aux deux questions, d'un des plus forts écarts à la moyenne constaté.

L'adhésion au projet proposé par la CAE

Coopérer pour entreprendre affiche un projet politique d'innovation sociale fort. Est-il perçu, compris, accepté, revendiqué par les entrepreneurs-salariés des coopératives d'activités et d'emploi ? Autrement dit, y a-t-il une adhésion, une cohérence entre ce que les CAE voudraient être, ce qu'elles sont, et ce que leurs entrepreneurs-salariés en perçoivent ? Nous allons essayer dans les lignes qui suivent d'apporter des éléments de réponse à cette question en abordant

les données issues du questionnaire sous trois angles différents : d'abord, en évaluant la satisfaction des entrepreneurs à être dans leur CAE ; ensuite, en analysant la plus ou moins grande adhésion à l'idée d'entrepreneuriat collectif ; enfin, en tentant de savoir, d'un point de vue dynamique, si la présence au sein de la CAE entraîne une évolution du rapport au projet politique.

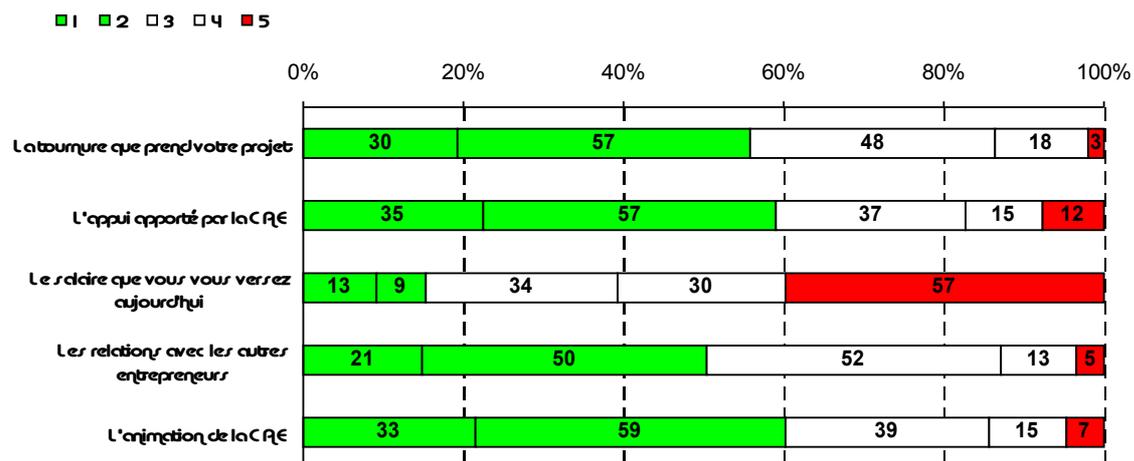
Une satisfaction globale

Les entrepreneurs-salariés interrogés sont très globalement satisfaits de leur présence au sein de leur CAE. Les très bons scores recueillis aux différentes questions portant sur cet aspect des choses doivent sans doute être relativisés : la méthode d'administration du questionnaire a sans doute amené une surreprésentation dans l'échantillon de tous ceux à qui leur CAE a donné

envie de « dire des choses ». Cela concerne les personnes satisfaites, mais aussi sans doute celles qui sont insatisfaites. Nous faisons l'hypothèse – invérifiable ici – que l'interrogation de l'ensemble des entrepreneurs-salariés réduirait substantiellement les proportions de personnes satisfaites au profit de celles adoptant une position intermédiaire.

Globalement, pouvez-vous noter votre satisfaction à l'égard des éléments suivants ? (1 : Très satisfait ; 5 : Pas satisfait du tout)

Répartition des notes de satisfaction données pour chacun des items (le nombre absolu est indiqué dans la barre)



Nous avons dans un premier temps cherché à mesurer la satisfaction dans l'absolu, selon différentes dimensions. L'appui apporté par la CAE et son animation recueillent approximativement les mêmes scores : 15 %

environ de personnes insatisfaites, contre 60 % environ de personnes satisfaites, dont le tiers environ se déclarant très satisfait – ces scores sont presque identiques pour toutes CAE interrogées. Les résultats ne sont pas fondamentalement

différents en ce qui concerne la « tournure » du projet individuel et les relations avec les autres entrepreneurs. Seule dimension où les chiffres

s'inversent presque exactement : le salaire tiré de l'activité – nous l'avons vu plus haut.

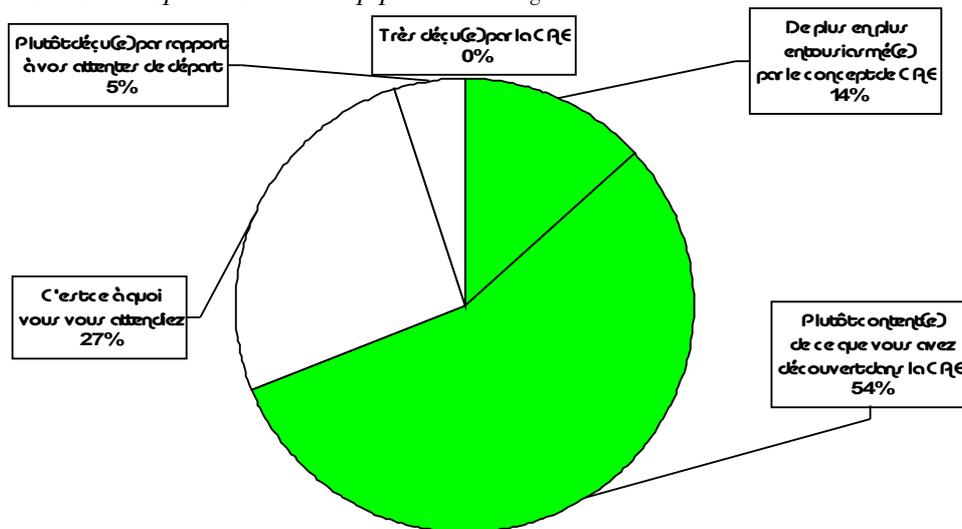
Dans un second temps, nous avons cherché à mesurer cette satisfaction relativement aux attentes à l'entrée de la CAE – est-on déçu ou heureusement surpris par la CAE ?

entrepreneurs qui déclarent être satisfaits de leur expérience dans la Coopérative, et 27 % pour qui l'expérience est conforme aux attentes de départ. Personne parmi les 159 entrepreneurs interrogés n'a exprimé de grande déception, et seuls 5 % déclarent une déception relative.

Là encore, les résultats sont très favorables, puisque, globalement, ce sont 78 % des

Entre vos attentes de départ et la réalité d'aujourd'hui, diriez-vous que vous êtes...

Répartition des avis donnés par l'ensemble de la population interrogée



A noter que l'expérience vécue dans la CAE ne dépend pas de l'ancienneté au sein de celle-ci : on retrouve peu ou prou les mêmes proportions que l'on ait deux mois ou deux ans d'ancienneté. De même, il n'existe pas de corrélation significative entre les réponses à cette question et la nature des

attentes de départ. Remarquons simplement que les personnes se déclarant déçues expriment surtout une insatisfaction à l'égard du salaire qu'elles se versent et de l'appui apporté par la CAE (mais pas à l'égard de son animation ou des rapports avec les autres entrepreneurs).

Une question d'âge...

Les CAE ne sont pas des couveuses ! Pour les dirigeants des coopératives d'activités et d'emploi, cette phrase tient de la psalmodie, tant il est difficile d'aller à contre-courant du stéréotype dominant qui veut que la traduction normale d'un projet entrepreneurial soit la création d'une entreprise. Mais, si les CAE préparaient à la création d'entreprises individuelles (et c'est encore le cas de certaines d'entre elles...), elles seraient bien des formes coopératives de couveuses. En proposant un projet d'entrepreneuriat collectif, elles sortent de la logique de création d'entreprise individuelle en

laissant un libre choix à leurs entrepreneurs de les utiliser comme bon leur semble. Il est donc fondamental de voir comment les entrepreneurs comptent utiliser la CAE : comme une couveuse (c'est-à-dire un espace de test avant création de leur propre entreprise) ou un macro-projet entrepreneurial (c'est-à-dire un espace d'entrepreneuriat collectif) ?

De ce point de vue, la réponse est sans ambiguïté : les entrepreneurs des CAE semblent bien ne pas s'inscrire dans une logique de création d'entreprise individuelle, et ont par conséquent

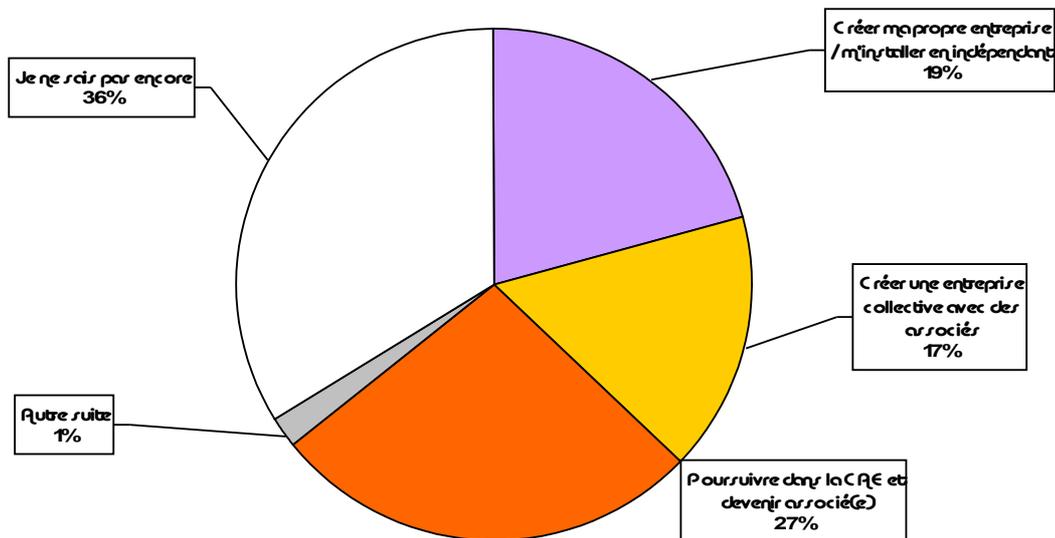
parfaitement compris, en étant dans la Coopérative, dans quoi ils étaient ! Le discours de Si un gros tiers des personnes interrogées réservent leur réponse et déclarent ne pas savoir encore quelle suite ils aimeraient donner à leur projet, le sociétariat au sein de la CAE arrive significativement en tête des perspectives souhaitées, recueillant 27 % des voix. Derrière, la création d'une entreprise individuelle ne recueille « que » 19 % des souhaits, faisant presque jeu égal avec la création d'une entreprise collective avec des associés (17 %). Cette dernière possibilité laisse libre cours à l'interprétation : peut-on ajouter ces personnes aux candidats au sociétariat

Coopérer pour entreprendre « passe bien » – en tous cas, les entrepreneurs-salariés s'y reconnaissent.

pour affirmer que 44 % des entrepreneurs-salariés désirent opter pour une solution d'entrepreneuriat collectif, ou, au contraire, doit-on les ajouter aux candidats à l'entreprise individuelle pour noter que 36 % des entrepreneurs-salariés souhaitent ressortir de la CAE ? Question de perspective... En tout état de cause, ces 17 % d'entrepreneurs représentent sans aucun doute un potentiel de création de Scop nouvelles et juridiquement autonomes, ainsi qu'un terreau *a priori* favorable à des initiatives méso-entrepreneuriales.

Dans l'idéal, quelle suite aimeriez-vous donner à votre projet ?

Répartition des réponses données par l'ensemble de la population interrogée



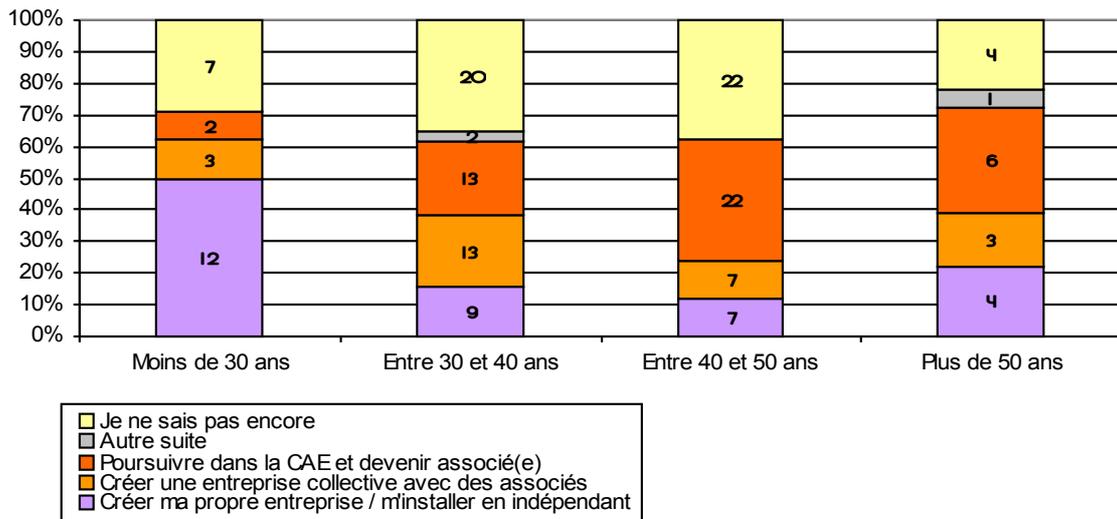
Nous avons cherché à savoir si la réponse à la question du devenir souhaité pour le projet était corrélée à l'une ou l'autre des caractéristiques sociodémographiques des répondants. Ce n'est absolument pas le cas pour le sexe ou le secteur d'activité. Ça l'est, en revanche pour l'âge.

De façon claire, plus on vieillit, moins on a envie de créer son entreprise individuelle, et plus on semble intéressé par le sociétariat au sein de la Coopérative.

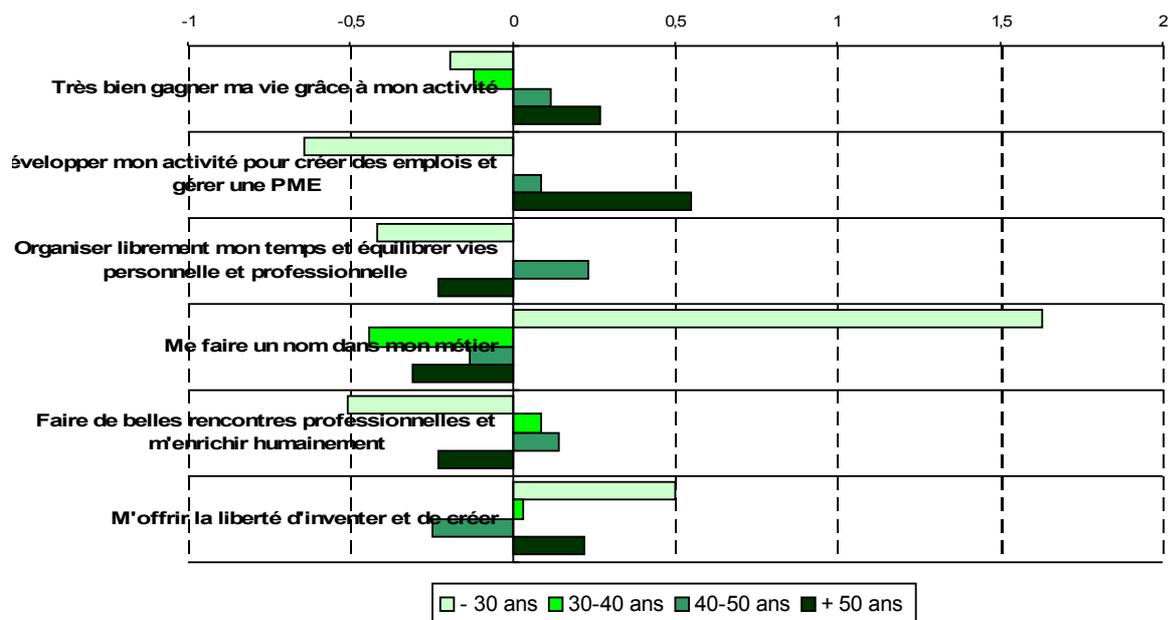
La coopérative ne serait-elle pas une affaire de jeunes ? Pour répondre à cette question, il est intéressant d'analyser par âge la question de l'ambition personnelle (« S'il fallait choisir, quelle

phrase décrirait le mieux votre ambition professionnelle aujourd'hui ? (2 réponses maximum) »). Nous avons choisi de ventiler les réponses à cette question en figurant pour chaque catégorie d'âge l'écart à la moyenne du nombre de répondants par item (rappelons que le nombre de plus de 50 ans est faible, et qu'il est délicat d'analyser leurs réponses). Cette ventilation montre une réelle différence dans le type d'ambition selon l'âge. Les plus jeunes notamment ont largement plus répondu que les autres qu'ils ambitionnaient de « se faire un nom » dans leur métier (ce qui, au contraire, ne semble plus être une préoccupation majeure avec l'âge...).

Ventilation des réponses données quant à la suite du projet selon l'âge du répondant



Ecarts à la moyenne des différentes classes d'âge pour les différentes ambitions



Autre item surreprésenté dans les réponses des plus jeunes : la liberté d'inventer et de créer. Inversement, ils sont sous-représentés lorsqu'il s'agit d'ambitionner un « équilibre entre vie personnelle ou professionnelle ». Ce dernier item, globalement le plus cité de tous (deux entrepreneurs sur trois) est une préoccupation plus prégnante chez les 30-40 ans et surtout les 40-50 ans (la présence d'enfants ?). De même pour « Faire de belles rencontres... ». Une première explication de la corrélation entre l'âge et l'attrait pour le projet d'entrepreneuriat collectif proposé

par CAE pourrait donc être un type d'ambition différent selon l'âge, les éléments recherchés par les plus jeunes n'étant pas spécifiques à la proposition de valeur de la CAE, tandis que la coopérative « collerait » beaucoup plus aux aspirations des 30-40 ans, et plus encore des 40-50 ans.

Ces résultats tendent à confirmer que la proposition de valeur de la CAE dans ce qu'elle a de spécifique, « colle » davantage aux attentes de professionnels plus expérimentés.

Ce résultat demanderait à être davantage analysés. Tout au plus pouvons-nous formuler une hypothèse qui repose sur la connaissance de nombreux cas particuliers. Pour apprécier une entreprise « différente », il faut avoir déjà goûté (et avoir été « dégoûté » ?) aux entreprises « classiques ». A moins de 30 ans, ce n'est pas souvent le cas (dans les CAE, les plus jeunes n'ont généralement fait qu'accumuler les petits boulots, ou ont travaillé au noir). Entre 30 et 40 ans, ça l'est : on a goûté, et l'on souhaite faire autre chose. Enfin, après 40 ans, l'entreprise classique

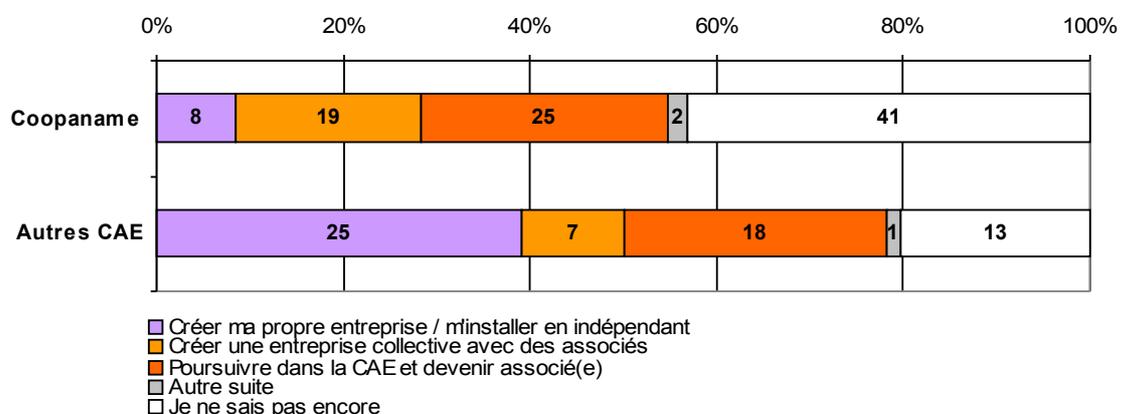
est beaucoup plus souvent réhilitoire qu'avant : soit qu'elle vous a rejeté à tel point que vous ne voulez plus y retourner, soit qu'elle vous rejette au quotidien tandis que vous frappez à sa porte pour une éventuelle embauche. L'investissement dans l'espoir que représente la CAE est donc sans doute plus grand à mesure qu'elle apparaît comme un recours (voire pour certains une panacée) et non une possibilité parmi d'autres – ce qui est sans doute lié à l'âge dans l'économie actuelle.

Les CAE ne forment pas des coopérateurs : elles les recrutent !

De façon étonnante, il n'existe quasiment aucune corrélation entre l'ancienneté au sein de la CAE et l'ambition de transformer son activité sous telle ou telle forme. Certes, les répondants ayant plus de deux ans d'ancienneté dans la CAE ne sont pas (plus ?) ou presque dans une logique de création d'entreprise individuelle, mais plutôt de sociétariat ; toutefois, leur nombre est tellement faible dans notre échantillon (16 personnes) qu'il semble difficile d'en tirer des conclusions définitives. Plus généralement, il n'existe aucune corrélation probante entre l'ancienneté dans la CAE et aucune autre question de notre enquête, mis à part le niveau de salaire (fort heureusement ! Cela démontre au moins une certaine efficacité des CAE...) et le nombre de collaborations avec d'autres entrepreneurs (ce qui semble logique : on a *a priori* plus de chance d'avoir reçu un coup de main de la part d'un autre entrepreneur si l'on est présent depuis deux ans que si l'on est présent depuis deux mois).

Si cette absence de corrélation devait être vérifiée à l'occasion d'enquêtes ultérieures, elle battrait en brèche l'idée que le passage en CAE permet de « former / transformer » les personnes et de les muter de presque entrepreneurs individuels en coopérateurs. Il semble bien que ce ne soit pas tout à fait le cas : les entrepreneurs entrent dans la CAE en étant, au maximum « convaincus d'avance », au minimum « intéressés par la démarche ». L'expérience en CAE ne change pas leur appréhension du projet porté par la Coopérative. C'est par conséquent, sans aucun doute, le contenu du discours de la CAE (notamment en réunion de présentation collective) et la présentation qu'elle fait d'elle-même qui, selon son niveau de « clarté », de « militance » ou de « franchise », sélectionne plus ou moins les porteurs de projet à l'entrée : on se reconnaît ou non d'emblée dans le projet proposé.

Ventilation des réponses données quant à la suite du projet selon la CAE d'origine



Pour vérifier cette intuition, nous avons ventilé les données liées à l'adhésion au projet selon la Coopérative dont est issue la personne interrogée. En isolant les répondants de Coopaname des autres répondants, on obtient en effet des résultats sensiblement différents.

Première illustration : la question du devenir du projet et de la forme juridique désirée. Si la proportion de personnes souhaitant s'engager dans un projet collectif au-dedans ou au-dehors de la CAE est sensiblement identique selon la Coopérative, la proportion de personnes souhaitant créer leur propre entreprise est extrêmement faible à Coopaname (9 %), et sensiblement plus fort dans les autres CAE (39 %). C'est la proportion des personnes encore incertaines sur leurs projets à venir qui varie en sens inverse.

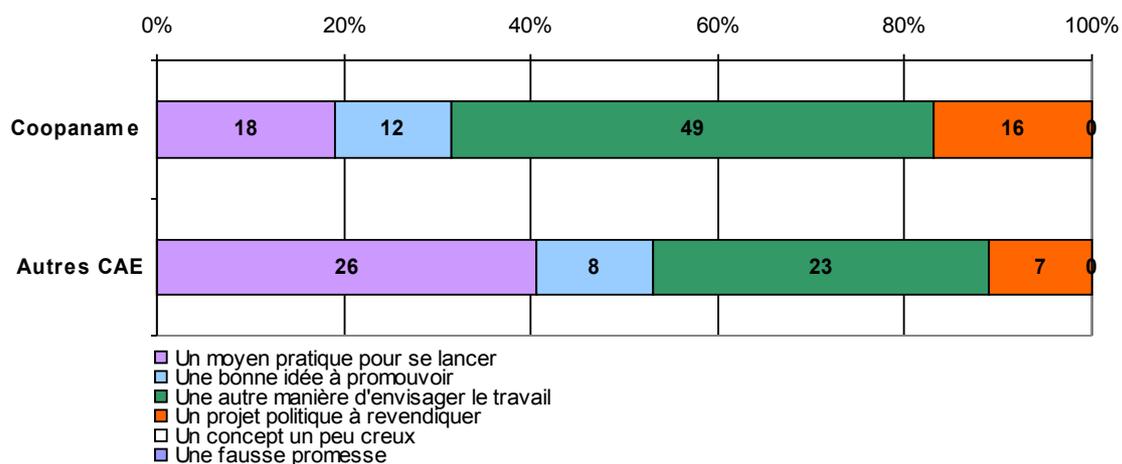
La population coopanamienne est-elle différente ? Les chiffres des autres CAE sont-ils représentatifs ? Il aurait été intéressant de disposer de davantage de réponses, issues de davantage de coopératives d'activités et d'emploi, notamment de CAE ne possédant pas d'entrepreneurs-salariés associés (ce qui n'est le cas ni de Coopaname, ni d'Elan Créateur, ni de Graines d'Affaires). Selon nous, cela tend à confirmer notre hypothèse que le discours tenu par chaque CAE aux porteurs de projet, et sa

« définition de soi », influent directement sur la réponse à la question du devenir. Comme nous l'avons mentionné plus haut, Coopaname n'a jamais eu à mener, ni dans la réflexion de ses animateurs, ni vis-à-vis de ses partenaires notamment financiers, ni vis-à-vis de ses entrepreneurs, l'évolution culturelle qu'ont connues des CAE plus anciennes comme Graines d'Affaires ou Elan Créateur vers l'idée d'entrepreneuriat collectif. Il s'agit donc, sans aucun doute, d'une sorte d'effet générationnel. Il est d'ailleurs frappant de constater (sur des effectifs très réduits, ce qui demande à relativiser l'interprétation) que « futurs créateurs d'entreprises individuelles » et « futurs associés de la CAE » sont à parité chez les répondants d'Acea Scop (même génération que Coopaname) et Graines d'Affaires (qui compte un grand nombre d'entrepreneurs-associés depuis longtemps). En revanche, pour Elan Créateur et Gers Initiatives, où le sociétariat des entrepreneurs est plus récent, les volontaires pour devenir entrepreneurs-associés sont deux fois moins nombreux que ceux désirant créer une entreprise individuelle.

Seconde illustration, qui semble confirmer cette hypothèse : la question de savoir ce qu'est la coopération pour les entrepreneurs-salariés. Là encore, la ventilation par coopérative apparaît déterminante.

Pour vous, la Coopération, c'est plutôt...

Répartition des différentes propositions par CAE d'origine



Bonne nouvelle : personne, parmi les 159 répondants, n'a répondu à l'une ou à l'autre des deux propositions « négatives » (« Un concept un peu creux », « Une fausse promesse »). Au-delà, cette statistique confirme que le projet politique

des CAE semble « passer » auprès de leurs entrepreneurs, puisqu'ils sont 59 % à considérer qu'il s'agit d'une autre manière d'envisager le travail, voire d'un projet politique à revendiquer.

La corrélation de ces résultats avec la génération de la CAE confirme pleinement les résultats obtenus à la question du devenir du projet : ici encore, Coopaname et Acea Scop apparaissent plus « politiques » que Graines d’Affaires et Gers Initiatives, elles-mêmes plus politiques qu’Elan Créateur.

Dernière illustration : en analysant l’origine des 81 personnes ayant cité « Les valeurs coopératives » parmi les trois aspects les ayant incité à rejoindre leur CAE, on retrouve le même classement. 64 % des Coopanameiens ont cité cet aspect, contre 60 % des entrepreneurs d’Acea Scop, 40 % de ceux de Graines d’Affaires, 29 % de ceux de Gers Initiatives et 17 % de ceux d’Elan Créateur.

Les comportements méso-entrepreneuriaux

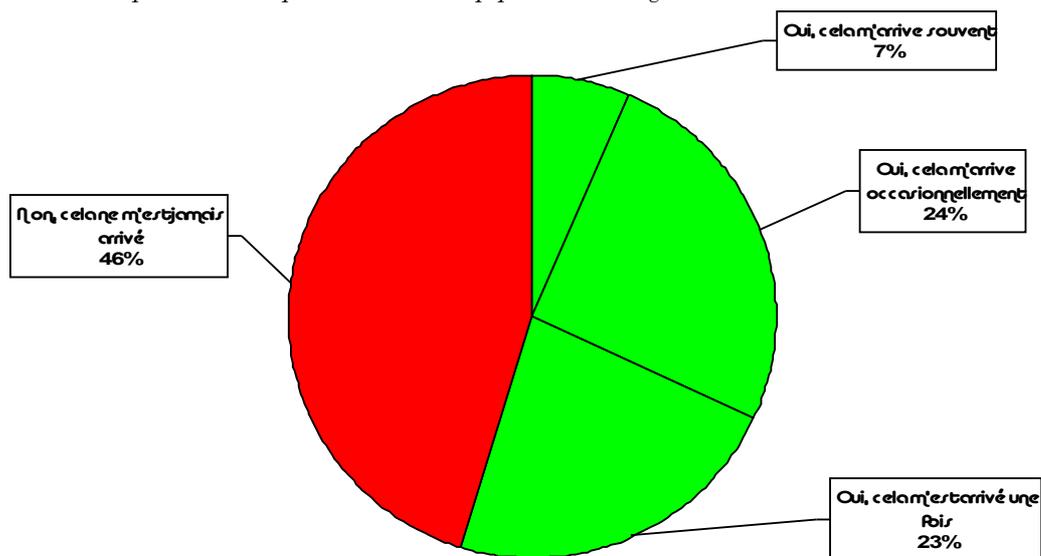
Notre enquête a enfin cherché à savoir quelles étaient les pratiques effectives de collaborations professionnelles (au sens le plus large) au sein de la CAE.

A noter au préalable : sur les 159 personnes ayant répondu à l’enquête, 16 ont déclaré être entrées dans la CAE avec un(e) « associé(e) » et 7, avec plusieurs « associé(e)s ». Pour 14 % de notre échantillon, donc, la démarche entrepreneuriale empruntée au sein de la Coopérative a d’emblée été collective, et non individuelle. La moitié de ceux-là (12 personnes sur 23) ont d’ailleurs déclaré souhaiter créer ultérieurement une entreprise collective : ils composent à eux seuls presque la moitié des individus ayant exprimé ce souhait (12 personnes sur 26).

Nous avons cherché, dans un premier temps, à savoir quelle était la « densité » des collaborations entre entrepreneurs. Nous avons pris soin de préciser dans le questionnaire qu’il s’agissait de collaborations « professionnelles » et avec des entrepreneurs « rencontrés dans [la] CAE ». Nous espérons que ces précautions auront permis, d’une part de ne pas comptabiliser les achats / ventes que des entrepreneurs peuvent réaliser à l’égard d’autres entrepreneurs à titre personnel, et d’autre part, d’exclure les collaborations professionnelles fortes existant entre entrepreneurs entrés à deux ou plus au sein de la CAE (les 14 % que nous avons évoqués ci-dessus).

Vous arrive-t-il de collaborer professionnellement avec d’autres entrepreneurs, rencontrés dans votre CAE ?

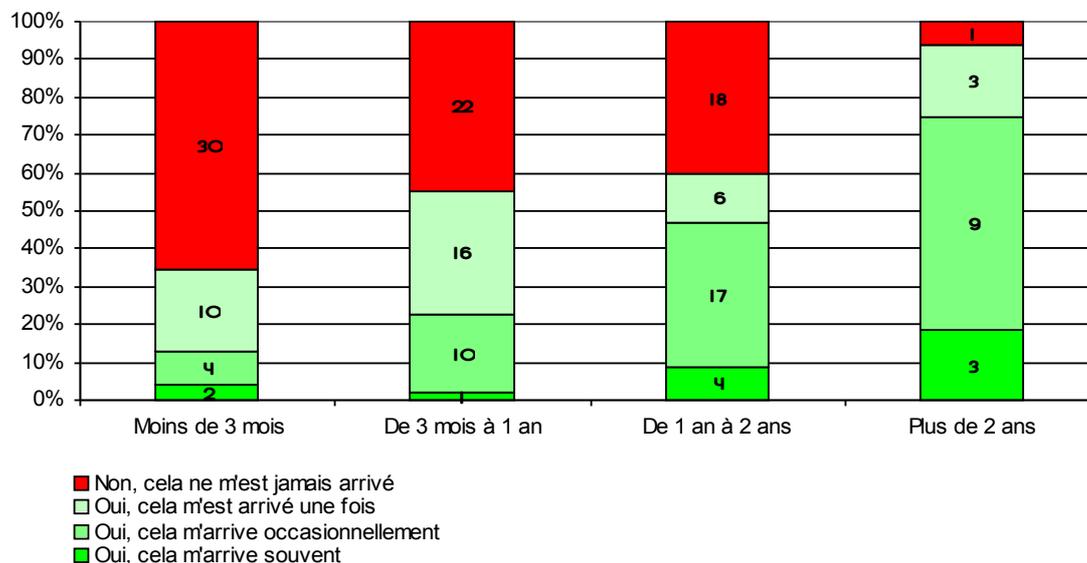
Répartition des réponses données par l’ensemble de la population interrogée



Premier constat : pour la moitié des entrepreneurs, il n'y a jamais eu de collaboration d'aucune sorte – ce qui *a contrario* signifie que pour l'autre moitié, il y en a déjà eu. Deuxième

constat : les collaborations fréquentes ne touchent que 7 % de la population interrogée, soit dix individus. Sans surprise, cette statistique est très corrélée avec l'ancienneté au sein de la CAE.

Ventilation de la densité de collaborations professionnelles inter-entrepreneurs selon l'ancienneté dans la CAE



Deux tiers des entrepreneurs-salariés ayant moins de trois mois d'ancienneté n'ont jamais collaboré avec quiconque. Ce chiffre est surprenant *a contrario* : en trois mois seulement, un entrepreneur sur trois a donc déjà eu le temps de nouer une collaboration quelconque. Entre trois mois et un an de présence, ils sont déjà une majorité (55 %) à avoir goûté à une collaboration, 60 % entre un et deux ans d'ancienneté. Un seul des répondants ayant plus de deux ans d'ancienneté déclare n'avoir jamais collaboré avec quiconque.

Cette ventilation par ancienneté nous amène à relativiser notre premier résultat (les entrepreneurs se répartissent à parité entre ceux qui n'ont jamais collaboré et ceux qui ont déjà eu au moins une collaboration). De façon dynamique, on peut plutôt dire prudemment que

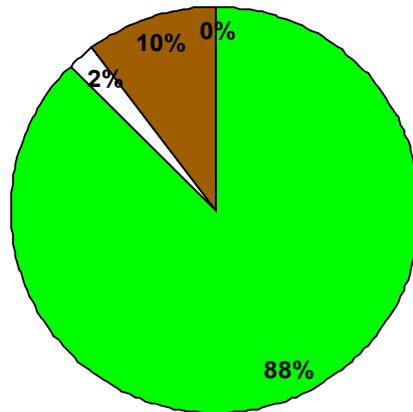
la population se répartit en trois tiers : le premier a connu une première collaboration d'emblée, le deuxième fini par connaître au moins une collaboration lors de son expérience au sein de la CAE et le troisième ne collabore jamais.

La sous-population des « plus de 2 ans » serait plus importante, on pourrait même conclure : dès lors que l'expérience au sein de la CAE dure, la collaboration professionnelle avec d'autres entrepreneurs devient un fait incontournable.

La collaboration a-t-elle été concluante ? Oui, sans conteste. 88 % des entrepreneurs ayant noué une quelconque collaboration professionnelle au sein de la CAE en tirent une expérience positive. Aucun, à l'inverse, ne déclare d'expérience négative. Pour 10 % des personnes en revanche, ayant connu plusieurs expériences de collaboration, le bilan est mitigé.

Quel(s) bilan(s) tirez-vous de cette / ces collaboration(s) ?

Répartition des réponses données par l'ensemble de la population interrogée



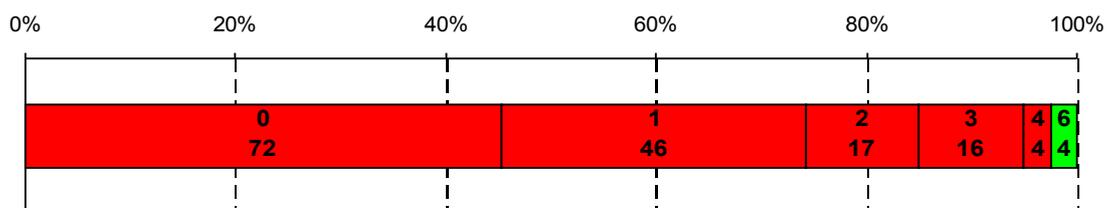
- Positif ! C'est un avantage intéressant de la présence en CAE
- Neutre... J'aurais pu aller voir ailleurs de la même manière...
- Ca dépend...
- Négatif ! Travailler au sein de la CAE est une cause de malentendus

Nous avons enfin cherché à caractériser la nature de ces différentes collaborations professionnelles.

Les résultats sont les suivants :

Type de collaboration	% et nb de répondants
J'ai donné gratuitement un coup de main à un autre entrepreneur	27 % (43 personnes)
Un autre entrepreneur m'a donné gratuitement un coup de main	18 % (29 personnes)
J'ai effectué une prestation / vendu un produit à un entrepreneur pour son activité	13 % (21 personnes)
J'ai acheté une prestation / un produit à un entrepreneur pour mon activité	14 % (22 personnes)
J'ai sous-traité une partie d'un travail à un entrepreneur	10 % (16 personnes)
Un entrepreneur m'a sous-traité une partie de son travail	6 % (10 personnes)
J'ai collaboré avec un autre entrepreneur pour partager un effort un coût commun	9 % (15 personnes)
J'ai collaboré avec un autre entrepreneur pour décrocher un contrat commun	8 % (12 personnes)

Répartition de l'ensemble de la population interrogée en fonction du nombre de types différents de collaborations expérimentés



On le voit, la modalité privilégiée de la collaboration professionnelle reste le « coup de main » gratuit : 27 % des personnes affirment en avoir donné ; 18 % en avoir reçu. Pourquoi cette différence ? Effet de mémoire sélective envers ce qui est valorisant ou existence d'entrepreneurs recevant un même coup de main de la part de plusieurs personnes ? Nous ne le savons pas. Les autres types de collaborations ne concernent à

chaque fois que 6 % à 14 % des individus. Seuls 8 % des entrepreneurs sont allés jusqu'à partager une démarche commerciale commune (appel d'offres ?). Nous atteignons ici les limites de l'étude quantitative : ces derniers chiffres n'auraient dû servir que de base à une enquête qualitative que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de mener.

* * *

En conclusion, il convient de répondre positivement à l'existence d'un terreau favorable au développement du méso-entrepreneuriat dans les CAE. En prenant toutes les précautions d'usage, le recouplement de l'ensemble des données recueillies permet de parvenir à une sorte d'état de lieux qui répartirait les entrepreneurs-salariés des CAE selon trois tiers (aux dimensions variables selon la Coopérative !) :

Un premier tiers d'entrepreneurs est pleinement satisfait de sa CAE. Parfois militantes, plus souvent humanistes, ces personnes adhèrent au projet de la CAE, à ses valeurs, et s'avèrent partantes pour continuer leur route avec elle. Elles sont totalement preneuses de démarches entrepreneuriales collectives : elles ont rejoint la Coopérative en connaissance de cause pour justement pouvoir participer à ce genre d'expérience et sont prêtes à accepter que cela n'aboutisse pas toujours au succès...

Un deuxième tiers est constitué de personnes attachées à la CAE, sensibles à sa démarche et

ouvertes à la coopération. Toutefois, pour être convaincues par la démarche méso-entrepreneuriale, ces personnes ont besoin d'expérimenter par elles-mêmes l'efficacité des méso-projets et leur capacité à améliorer leur condition individuelle. Très pragmatiques, le projet de la CAE leur convient en ce qu'il prouve qu'il est efficace. S'il devait cesser de l'être, ou si l'on devait confondre coopérative et collectivisme, ces entrepreneurs finiraient par quitter, un peu déçus, la CAE.

Un troisième tiers est plus pratique dans ses attitudes et ses attentes. La CAE rend avant tout à ces personnes un service. Sa démarche est intéressante et sympathique, mais se doit d'abord de leur simplifier la vie pour un temps. Le méso-entrepreneuriat ? Pourquoi pas ! A condition de rester maître à bord et de n'être ni étouffé, ni embrigadé, ni manipulé !

Commentaires libres recueillis

Derrière le côté "pratique", il y a un vrai projet de société, un truc visionnaire sur la relation au travail qui préfigure des changements à venir sur notre relation à l'emploi, et une réponse sécurisante à la flexibilité et la précarité. Enfin, les CAE réconcilient à mon sens l'entrepreneuriat et le salariat.

Coopaname / Un homme / Moins de 30 ans / Ancienneté : De 1 an à 2 ans

si tu as besoin d'un coup de main pour traiter tes questionnaires, avec plaisir. *[signature]*

Coopaname / Une femme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

Je pense qu'il faudrait développer une forme d'intéressement pour recruter et travailler entre entrepreneurs, mais correspondant bien sûr aux valeurs de Coopaname

Coopaname / Un homme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : Plus de 2 ans

Des fois on a 2 réponses à faire (questions 5 et 18). Si c'est un projet innovant dans la création d'activité et le rapport au travail, la communication entre équipe permanents, associés et entrepreneurs est vraiment à travailler !

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : Plus de 2 ans

La CAE ne prend pas suffisamment en compte les besoins des entrepreneurs et il y a un faussé entre sa présentation, son organisation et la réalité. Le projet "politique" qu'elle cache savamment n'est jamais explicitement exposé...

Coopaname / Un homme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 1 an à 2 ans

Je ne suis inscrite que depuis le 10 avril, par conséquent je n'ai pas suffisamment de recul, néanmoins je suis contente de ne plus être isolée et que des ateliers en terme de gestion et autres puissent valider nos actions chemin faisant... Merci Coopaname

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Il y a encore pas mal de progrès à faire dans l'animation générale et l'accompagnement des entrepreneurs.

Coopaname / Un homme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

Non ho sufficiente conoscenza per discuterne!...Merci *[signature]*

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Je souhaiterais plus de disponibilité de la part des permanents.

Coopaname / Une femme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : De 1 an à 2 ans

Bien sur que j'aimerais être plus "en fusion" avec l'équipe mais je m'aperçois que de redémarrer à zéro à 50 ans je suis plus enclin à faire mon chemin comme un sauvage malgré mon appartenance à "l'économie de partage"! Cela dit c'est une réalité dans CE temps, et je suis heureux de faire partie d'une Coopérative sur ce principe, cela me rassure et me redonne des forces, non seulement cela, mais je crois qu'avec un peu de patience je vais vite progresser dans mon travail, le développement de mes affaires et un réelle coopération, un vrais partenaire quoi!!! COOPANAME EST TR7S IMPORTANT POUR MOI Bien à vous

Coopaname / Un homme / Plus de 50 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

C'est toujours un peu frustrant de répondre à un questionnaire qui contraint à des choix de réponses minimums. Cela pour dire que si la CAE n'existait pas, il aurait fallu l'inventer, rien que pour moi et ma détresse de l'époque, il y a bientôt 3 ans! Je ne me suis jamais senti aussi libre d'inventer mon activité et de pouvoir en vivre, (luxe suprême) même si encore modestement. Avec en plus, le bonheur de faire partie d'une entreprise qui me semble inovante et prometteuse de succès pour tous, si tout le monde y met du sien, avec les indispensables tatonnements. C'est très porteur pour moi, tout ce que j'ai reçu des uns et des autres, j'espère un jour pouvoir le redonner.

Coopaname / Une femme / Plus de 50 ans / Ancienneté : Plus de 2 ans

IL ME MANQUE ENCORE QUELQUES MOIS POUR APPRECIER AU MIEUX CE QU'EST UNE CAE DANS SON ENSEMBLE, MAIS JE SUIS SATISFAIS DE MON CHOIX DE FONCTIONNER SUR CE MODE LA. C'EST UN MODE ALTERNATIF POUR VIVRE ET PRODUIRE A ECHELLE HUMAINE.

Coopaname / Un homme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Je m'attendais à une réflexion politique, à une pratique des valeurs coopératives plus poussées. Elles ne tranchent pas assez à mon goût avec ce qu'on trouverait dans une formation de chambre de commerce.

Coopaname / Un homme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Je viens de signer mon contrat d'accompagnement de trois mois donc difficile de répondre à certaines questions.

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Je suis trop neuf dans la CAE conduire un projet personnel, l'élargir à d'autres dans un cadre coopératif, innover et partager pour s'enrichir humainement...

Coopaname / Un homme / Plus de 50 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Je suis depuis 1,5 mois en convention avec la CAE et j'y vois le moyen de faire évoluer l'humanité de la notion de travail aliénant et arasant au concept d'activité rémunératrice et porteuse de bonheur et de joie pour soi et son environnement familial, professionnel et social.

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Sur la question 13, il me manque une possibilité de réponse : "gagner sa vie grâce à son activité", même pas "très bien"... Bon courage pour l'analyse... Ce serait intéressant d'avoir les résultats !

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 1 an à 2 ans

Etant tout jeune membre de la coopaname, certaines questions sur la collaboration entre d'autres membres de coopaname était pour moi encore difficile à évaluer. Mais tous semble propice à cela en tout cas. Bon courage pour le traitement de cette étude... [signature]

Coopaname / Un homme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Cela ne fait que très peu de temps que je suis à la Coopaname mais tout à fait satisfaite de l'aide, du soutien, des avis, des recommandations...que l'on me donne et tout cela dans un temps "record" à chaque fois, ça , c'est inestimable (j'ai eu un appel de ma chargée de mission le soir à 19H15 jusqu'à 19H45, ce fait en dit long sur cette disponibilité dont on a besoin au moins au début)

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

Encore trop nouveau pour être parfaitement pertinent je pense néanmoins que la CAE devrait davantage être promu par les politiques et les médias

Coopaname / Un homme / Plus de 50 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Je connais mes points faibles(administratifs et comptables) et la coopérative m'aide à démarrer mon activité sans avoir cette préoccupation.

Elan Créateur / Une femme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

La CAE permet de vérifier la pertinence d'un projet sans prendre de risques sur le plan financier. Elle offre aussi des repères et évite l'isolement.Elle favorise la coopération et non la compétition!...lire le prochain journal d'Elan Créateur sur le sujet! Bonne continuation à vous!

Elan Créateur / Une femme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : De 1 an à 2 ans

je trouve que l'idée est très bonne mais que la mise en application au quotidien l'est moins : c'est très pratique de n'avoir à s'occuper de rien sur le plan administratif, mais c'est ennuyeux de ne pas savoir de combien d'argent exactement dont on dispose pour envisager de nouveaux projets, d'être obligés de bloquer l'argent en prévision de salaires alors qu'il y a des possibilités d'investir dans du matériel ou des marchandises... Bref c'est un peu long à expliquer, mais je trouve que ce système est génial dès lorsqu'on ne fait que de la prestation de service, mais que ça devient compliqué lorsqu'on achète des biens, car d'une part il faut payer les fournisseurs en temps voulu et d'autre part, les marchandises appartiennent à la CAE et non pas à l'entrepreneur... Enfin voilà, c'est bien, mais il arrive un moment où il y a des limites

Graines d'Affaires / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 1 an à 2 ans

Il est vrai que pour ma part l'aspect "collectif" est beaucoup moins important que l'aspect pragmatique qu'offre cette structure pour se "lancer", sans elle, je ne pourrais pas être plus ou moins indépendant dans mon activité, l'aspect collectif et compagnie est bien sympa et peut être très constructif, mais j'avoue désirer me construire seul pour être solide avant de m'engager à plusieurs

Elan Créateur / Un homme / Moins de 30 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

CAE c'est une bonne idée à promouvoir parce que c'est un moyen idéal pour se lancer. Ma satisfaction est toutefois mitigée par la faible disponibilité à accompagner vers l'autonomie en gestion. Mais je ne parlerai pas de déception.

Graines d'Affaires / Un homme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : Plus de 2 ans

19. mais aussi inquiet des conséquences du succès des cae.

Graines d'Affaires / Un homme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : Plus de 2 ans

au vu de mon expérience, création au sein d'une CAE et création externe aujourd'hui, il faudrait que les CAE se professionnalisent sur l'accompagnement des futurs chefs d'entreprises et non plus simplement des créateurs d'activités. la différence entre les deux est très importante et n'est pas prise en compte. bon courage pour la suite

Graines d'Affaires / Une femme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : De 1 an à 2 ans

Question 18 : il y a un "x" à "creux" (manie coopérative bienveillante) Un ami était mort de rire lorsqu'il a lu le mot Coopaname. Ca fait un peu baba cool pour certains. Je crains un peu cette image vis-à-vis de clients "entreprise". Je suis vraiment ravie, et agréablement surprise car le côté coopératif fonctionne à Coopaname. Je recherchais vraiment un tel fonctionnement, prôné dans un cabinet RH où j'ai travaillé mais c'était assez poussif. Le site web avec l'annuaire est super, ça nous aidera à nous connaître mieux et à nous adresser plus facilement les uns aux autres sans passer par les permanents (qui font vraiment leur boulot pour relayer les demandes, propositions, infos en attendant !) Le nec plus ultra c'est les locaux dont on va pouvoir disposer. J'en attends beaucoup (d'où le besoin d'une image "pro"). Je conseillais la formule avant, et maintenant encore plus ! Longue vie au concept !!

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

trops peut d'investissement pour me permettre de faire des remarques objectives

Coopaname / Une femme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

j'ai répondu mais je n'ai pas assez de recul cela fait seulement deux mois que je suis chez coopaname.

Coopaname / Une femme / Entre 30 et 40 ans / Ancienneté : Moins de 3 mois

Le suivi de l'entrepreneur est irrégulier: correct pendantles 5 premiers mois, et inexistant les 5 mois suivants. L'explication vient peut-être d'un nombre insuffisant de chargé de missions pour assurer un suivi régulier de chaque entrepreneur salarié.

Coopaname / Un homme / Entre 40 et 50 ans / Ancienneté : De 3 mois à 1 an

Pour tout renseignement complémentaire : Stéphane Veyer, sv@coopaname.coop